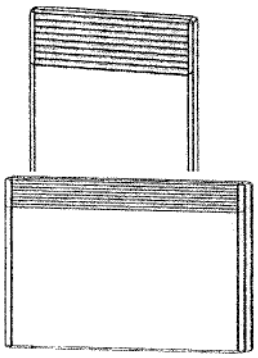
GUIDE DE MONTAGE et D'UTILISATION

A conserver par l'utilisateur de l'installation. Lire attentivement avant toute opération.



CE

ELITE 3D

Pour programmateur ECOBOX 2

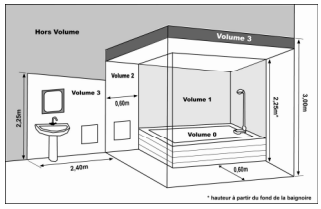
Modèle Vertical Référence : **ELITV.ETP**
Modèle Horizontal Référence : **ELITH.ETP**

230 V ~ ⊡ IP24 IK08

MONTAGE DU CONVECTEUR

1. Précaution d'emploi

1.1 La précision de la régulation rend le convecteur sensible aux entrées d'air parasites, influence dalles froides, etc... Il est important de déterminer avec soin son emplacement. L'appareil est de classe II. Il est protégé contre les projections d'eau. Il doit être installé conformément à la NFC 15100 et peut être installé dans le volume 2 ou 3 (**Schéma ci-contre).**



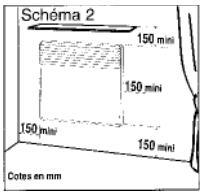
1.2 Le convecteur ne doit pas être juste en dessous d'une prise de courant placée à poste fixe.

1.3 L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

1.4 Dans les locaux humides, l'alimentation électrique de l'appareil doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA.

2 Fixation

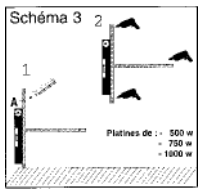
2.1 Les distances minimales entre le convecteur et les éléments qui l'entourent doivent être respectées pour son bon fonctionnement (Schéma **2).**



2.2 Le convecteur se fixe au mur à l'aide d'une platine murale livrée dans l'emballage. Pour fixer cette platine au mur, procéder de la manière suivante :

I/ Pour les modèles horizontaux (schémas **3 et 4)**

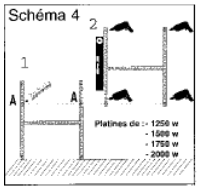
- Oter la platine de fixation de l'appareil à l'aide d'un tournevis en agissant sur les 2 pattes supérieures.
- Positionner la platine verticalement contre le mur en reposant sur le sol achevé la partie inférieure des montants (Schéma **3** et **4 (1)).**
- Tracer, percer et cheviller le ou les trou(s) Rep. A.
- Coulisser la platine vers le haut jusqu'à amener les trous inférieurs de la platine sur les trous réalisés au mur (Schéma **3** et **4(2)).**
- Tracer, percer et cheviller les 2 trous supérieurs, puis visser.
- Bloquer toutes les vis, après vous être assuré que la platine de fixation est correctement positionnée.

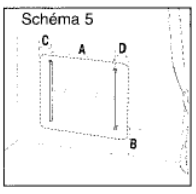


II/ Pour les modèles verticaux :

Installer directement la platine de fixation à la hauteur B (Schéma **5)** indiquée dans le tableau ci-après.

C et D indiquent la position de l'appareil par rapport à la platine de fixation.





2.3 Les distances A, C et D (Schéma **5)** varient selon la puissance du rayonnant. (voir tableaux ci-dessous)

➢ *Modèles Verticaux :*

P (W)	750	1000	1250	1500	2000
A (mm)	110	154	234	178	320
B (mm)	200	200	200	200	200
C (mm)	90	115	115	120	140
D (mm)	80	91	91	222	220

➢ *Modèles Horizontaux :*

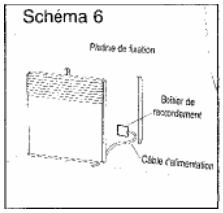
P (W)	500	750	1000	1250	1500	1750	2000
A (mm)	154	154	234	178	248	405	405
B (mm)	200	200	200	200	200	200	200
C (mm)	112	112	112	123	138	141	221
D (mm)	94	94	94	219	214	214	214

3. Raccordement électrique

3.1 Alimentation : 230 V~ monophasé

3.2 Raccordement

Le convecteur est équipé d'un cordon d'alimentation 3 conducteurs.



Respecter le raccordement suivant :

Phase	**=**	**Marron**
Neutre	**=**	**Bleu**
Fil pilote	**=**	**Noir**

Le cordon d'alimentation est raccordé au boîtier de raccordement mural (Schéma **6).** Si le fil pilote n'est pas utilisé, il doit être raccordé à une borne libre de potentiel dans le boîtier de raccordement mural. Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

4. Utilisation des cassettes de programmation embarquées.

- FIL PILOTE.
  Une cassette ECOBOX 2 FP (Fil pilote) pour 20 convecteurs maxi raccordés au même Fil pilote.
- COURANT PORTEUR (protocole X2D)
  Une cassette ECOBOX 2 EM (Émetteur) pour 20 convecteurs maxi équipés de la cassette ECOBOX 2 RE (Récepteur). Dans ce cas il est inutile de prévoir un Fil pilote lors de l'installation.

5. Utilisation d'une programmation centralisée
Ne peut fonctionner qu'avec un système à Fil pilote.

6. Tableau de communications entre commutateur mode local et dispositif de programmation.

Position du commutateur rotatif	Prog	Arrêt chauffage	Confort	Eco - 3,5°C	H.-Gel
Ordres transmis par le dispositif de programmation					
Arrêt chauffage ⏻	Arrêt	Arrêt	Arrêt	Arrêt	Arrêt
Confort	Confort	Arrêt	Confort	Eco -3,5	H.-Gel
Eco - 3,5°C	Eco	Arrêt	Confort	Eco -3,5	H.-Gel
H.-Gel	H.-Gel	Arrêt	H.-Gel	H.-Gel	H.-Gel

MISE EN ROUTE

1. Description (**Schémas 7 et 8**)

1.1 Un capot de protection des commandes verrouillable.

1.2 Une molette de thermostat graduée de Mini à Max, située sur le boîtier de commande, à droite de l'appareil avec voyant de chauffe

1.3 Une molette de commutateur indiquant les différents modes de fonctionnement.
Prog - Arrêt chauffage - Confort -Eco et Hors gel.

1.4 Un réceptacle avec son cache pour la cassette de programmation.

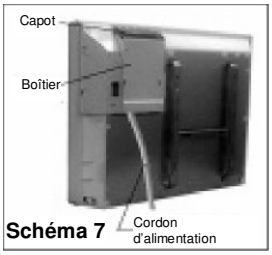


Schéma 7

2. Utilisation du commutateur de mode local (**Schéma 8**)

Celui-ci n'a pas d'influence sur les autres appareils. Il n'a d'effet que sur l'appareil concerné (installation pro-grammée par fil pilote au courant porteur).

2.1 Position «**PROG**»

- Si l'appareil n'est pas relié à un dispositif de programmation : la température sera celle réglée par la molette du thermostat.
- Si l'appareil est relié à un dispositif de programmation : la température sera fonction de celle réglée sur la molette de thermostat et des signaux transmis par le dispositif de programmation.

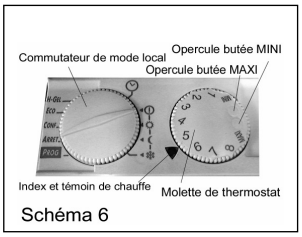


Schéma 6

2.2 Position «**ARRET CHAUFFAGE**» ⏻
Mise en veille de la fonction chauffage.

2.3 Position «**CONFORT**» ☼
La température sera celle réglée par la molette du thermostat exception faite pour les signaux Arrêt chauffage et Hors gel transmis par le dispositif de programmation.

2.4 Position «**ECO**» ☾
La température sera celle réglée par la molette du thermostat moins 3.5°C environ, exception faite pour les signaux Arrêt chauffage et Hors gel transmis par le dispositif de programmation.

2.5 Position «**HORS-GEL**» ❄
La température restera d'environ 7°C quel que soit le réglage sélectionné sur la molette du thermostat, exception faite pour le signal Arrêt chauffage transmis par le dispositif de programmation.

3. Limitation ou blocage de la course de la molette de thermostat (**Schéma 8**).

3.1 Limitation à une température maximum :

- Couper et ôter l'opercule de l'emplacement, voisin de l'indication « **Mini** » sur le dessus de la molette.
- Tourner la molette précisément sur l'index désiré.
- Prélever une des butées situées à l'arrière du boîtier de commande.
- Enfoncer correctement celle-ci dans le fond du trou de la molette.
- Vérifier que la butée est bien à fond en ramenant la molette vers la position « **Mini** » : celle-ci doit tourner librement.

3.2 La limitation de la course entre deux index :

- Procéder comme au paragraphe précédent pour la consigne minimum.
- Couper et ôter l'opercule de l'emplacement voisin de l'indication « **MAX** » sur le dessus de la molette.
- Tourner la molette précisément sur l'index minimum désiré.
- Prélever une des butées situées à l'arrière du boîtier de commande.
- Enfoncer correctement celle-ci dans le fond du trou de la molette.
- Vérifier que la butée est bien à fond en ramenant la molette vers la position « **MAX** » jusqu'à la butée réalisée en 3.1 la molette doit tourner librement entre les deux butées.

3.3 Blocage de la rotation sur un index :

- Tourner la molette précisément sur l'index désiré. Couper et ôter un des opercules
- Enfoncer partiellement une butée prélevée à l'arrière du boîtier de commande.
- La molette doit être immobilisée.

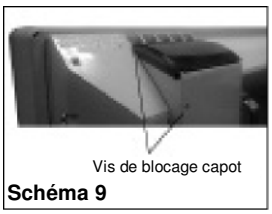


Schéma 9

4. Verrouillage du couvercle (**Schéma 9**).

4.1 Prélever une des vis situées à l'arrière du boîtier de commande.

4.2 Fermer le couvercle et le visser sur le côté droit.

5. Mise en place de la cassette de programmation ECOBOX 2.
Pour cela, utiliser la notice d'installation de la cassette ECOBOX 2.

6. Etalonnage

Pour avoir un réglage parfait :

- Utiliser un thermomètre en le plaçant au centre de la pièce à 1.20 m du sol (portes et fenêtres fermées).
- Placer le commutateur de mode local en position Confort.
- Mettre la molette de thermostat en position maximum.
- Dès que la température ambiante souhaitée est atteinte par le thermomètre (exemple 20°C), ramener lentement la molette de thermostat jusqu'à l'extinction du témoin de chauffe.

Une fois réglé, le thermostat maintient automatiquement cette température dans la pièce en enclenchant et en coupant successivement le chauffage de l'appareil.
Pour assurer un fonctionnement régulier de l'ensemble des appareils de chauffage dans une même pièce, vérifier que le réglage des thermostats des différents appareils soit identique.

7. Arrêt chauffage

Appareil seul. Pour arrêter le fonctionnement sans toucher au réglage du thermostat, positionner le commutateur sur Arrêt chauffage. ⏻

DÉPOSE DE L'APPAREIL

RAPPEL : Toutes les interventions sur nos appareils doivent être effectuées hors tension et par un personnel qualifié et agréé. Si l'installation de chauffage est programmée par fil pilote, lors d'une intervention sur ce matériel, couper le chauffage de ou des appareils concernés ainsi que du ou des fils pilotes.

1. Dépose de l'appareil

- Avant d'ôter l'appareil de sa platine, mettre le commutateur en position Arrêt chauffage ⏻ et, si fil pilote externe, couper son alimentation.
- Déverrouiller la platine de fixation à l'aide d'un tournevis en agissant sur les 2 pattes supérieures.
- Soulever l'appareil verticalement afin qu'il se dégage de sa platine.
- Débrancher le câble d'alimentation du boîtier de raccordement mural.

CONSEILS PRATIQUES

1. Fonctionnement économique

- Couper le chauffage de vos appareils (commutateur sur Arrêt chauffage ⏻) lorsque vous aérez longuement vos pièces.
- Lors d'une absence prolongée dans une pièce (chambre d'amis) ou dans tout votre logement (vacances) mettre vos appareils sur la position Hors-gel (mode local ou programmation forcée).

2. Sécurité de fonctionnement

- **Avertissement :**

Afin d'éviter une surchauffe, ne pas couvrir l'appareil de chauffage.
L'avertissement «NE PAS COUVRIR» rappelle ce risque.

- Ne pas masquer l'appareil par un meuble ou un rideau, vous en perturberiez le fonctionnement.
- Nettoyer et dépoussiérer la façade et la grille d'entrée d'air.
- En l'absence de la cassette de programmation, veiller à ce que le cache réceptacle soit toujours en place.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

BON DE GARANTIE

La garantie AIRELEC est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. AIRELEC garantit ses appareils de chauffage électrique fixes 2 ans contre tout vice de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être demandés à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défectuosités tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence ou défaut d'entretien ;

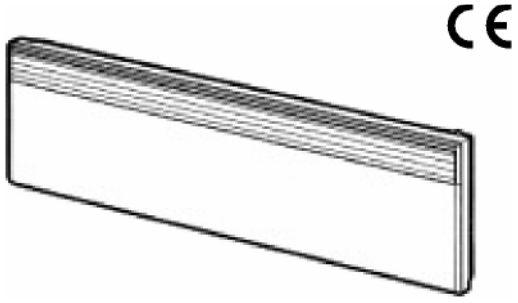
Date et cachet :

AIRELEC
109, Boulevard Ney - 75018 PARIS
Tél. : 01.53.06.28.60 - Fax : 01.42.28.77.74

421 AA 1367.A03 – 02/11

GUIDE DE MONTAGE et D'UTILISATION

A conserver par l'utilisateur de l'installation. Lire attentivement avant toute opération.



ELITE 3D (PLINTHE)

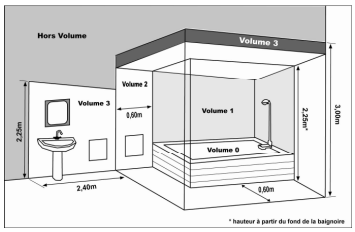
Pour programmateur ECOBOX 2

Modèle Plinthe Référence : **ELITPL ETP**

230 V ~ ⧈ IP24 IK08

MONTAGE DU CONVECTEUR

1. Précaution d'emploi



1.1 La précision de la régulation rend le convecteur sensible aux entrées d'air parasites, influence dalles froides, etc... Il est important de déterminer avec soin son emplacement. L'appareil est de classe II. Il est protégé contre les projections d'eau. Il doit être installé conformément à la NFC 15100 et peut être installé dans le volume 2 ou 3 (Schéma **ci-dessus).**

1.2 Le convecteur ne doit pas être juste en dessous d'une prise de courant placée à poste fixe.

1.3 L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

1.4 Dans les locaux humides, l'alimentation électrique de l'appareil doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA.

2. Description

Le convecteur est livré avec :

2.1 Un gabarit de pose.

2.2 En option, dans l'emballage séparé un kit de deux pieds de support (Schéma **2**).

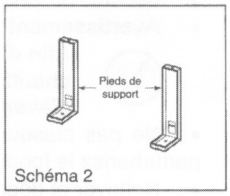


Schéma 2

3. Fixation

3.1 Distances minimales à respecter lors de l'installation (Schéma **3).**

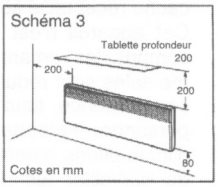
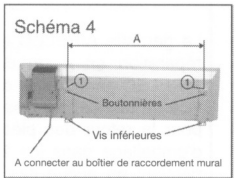


Schéma 3

3.2 Pour fixer le convecteur au mur (Schéma **4) :**

- Dégager le gabarit de pose du carton d'emballage.
- Placer le gabarit de pose contre le mur tout en reposant sur le sol fini.
- Percer les 4 trous repérés « FIXATION MURALE».
- Retirer le gabarit de pose.
- Cheviller les 4 trous préalablement percés.
- Visser au mur sans bloquer les deux vis supérieures. (distance = 14 mm)
- Clipper 2 entretoises murales sur chaque support.
- Engager les vis dans les boutonnières.
- Visser et bloquer au mur les deux vis inférieures.



Cotes d'installation de la platine (Schéma 4bis).

P (W)	500	1000	1250
A (mm)	285	595	755
C (mm)	90	90	90
D (mm)	225	235	235

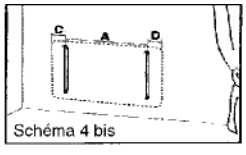


Schéma 4 bis

3.3 Pour fixer le convecteur au sol (Schéma 5) :

- Dégager le gabarit de pose du carton d'emballage.
- Placer le gabarit de pose sur le sol à l'endroit désiré.
- Percer les 2 trous repérés « FIXATION AU SOL».
- Retirer le gabarit de pose.
- Cheviller les 2 trous.
- Fixer les pieds livrés séparément au sol à l'aide de 2 vis.
- Dégager le cordon d'alimentation du montant de fixation.
- Raccorder le convecteur sur le réseau EDF (voir paragraphe 4 suivant).
- Dévisser les vis du convecteur (repère1, Schéma 4).
- Engager le bas de la platine de fixation du convecteur dans les encoches des pieds de support.
- Fixer le convecteur sur les pieds de supports à l'aide des deux vis (repère1, Schéma 4).

4. Raccordement électrique

4.1 Alimentation : 230 V~ monophasé.

4.2 Raccordement :

Le convecteur est équipé d'un cordon d'alimentation 3 conducteurs.

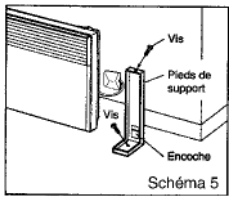


Schéma 5

Respecter le raccordement suivant :

Phase	**=**	**Marron**
Neutre	**=**	**Bleu**
Fil pilote	**=**	**Noir**

Le cordon d'alimentation est raccordé au boîtier de raccordement mural (Schéma **5).** Si le fil pilote n'est pas utilisé, il doit être raccordé à une borne libre de potentiel dans le boîtier de raccordement mural. **Respecter impérativement le raccordement du neutre sur le fil bleu.** Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

5. Utilisation des cassettes de programmation embarquées.

- FIL PILOTE.

Une cassette ECOBOX 2 FP (Fil pilote) pour 20 convecteurs maxi raccordés au même Fil pilote.

- COURANT PORTEUR (protocole X2D)

Une cassette ECOBOX 2 EM (Émetteur) pour 20 convecteurs maxi équipés de la cassette ECOBOX 2 RE (Récepteur). Dans ce cas il est inutile de prévoir un Fil pilote lors de l'installation.

6. Utilisation d'une programmation centralisée

Ne peut fonctionner qu'avec un système à Fil pilote.

7. Tableau de communications entre commutateur mode local et dispositif de programmation.

Position du commutateur rotatif	Prog	Arrêt chauffage	Confort	Eco - 3,5°C	H.-Gel
Ordres transmis par le dispositif de programmation					
Arrêt chauffage ⏻	Arrêt	Arrêt	Arrêt	Arrêt	Arrêt
Confort	Confort	Arrêt	Confort	Eco -3,5	H.-Gel
Eco - 3,5°C	Eco	Arrêt	Confort	Eco -3,5	H.-Gel
H.-Gel	H.-Gel	Arrêt	H.-Gel	H.-Gel	H.-Gel

MISE EN ROUTE

1. Description (Schémas 6 et 7)

1.1 Un capot de protection des commandes verrouillable.

1.2 Une molette de thermostat graduée de Mini à Max, située sur le boîtier de commande, à droite de l'appareil avec voyant de chauffe

1.3 Une molette de commutateur indiquant les différents modes de fonctionnement. Prog - Arrêt chauffage - Confort - Eco et Hors gel.

1.4 Un réceptacle avec son cache pour la cassette de programmation.

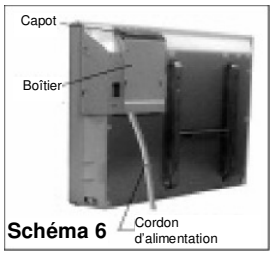


Schéma 6

2. Utilisation du commutateur de mode local (Schéma 7)

Celui-ci n'a pas d'influence sur les autres appareils. Il n'a d'effet que sur l'appareil concerné (installation programmée par fil pilote au courant porteur).

2.1 Position «PROG»

- Si l'appareil n'est pas relié à un dispositif de programmation : la température sera celle réglée par la molette du thermostat.
- Si l'appareil est relié à un dispositif de programmation : la température sera fonction de celle réglée sur la molette de thermostat et des signaux transmis par le dispositif de programmation.

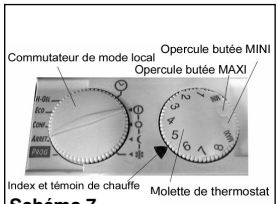


Schéma 7

2.2 Position «ARRET CHAUFFAGE» ⏻

Mise en veille de la fonction chauffage.

2.3 Position «CONFORT» ☼

La température sera celle réglée par la molette du thermostat exception faite pour les signaux Arrêt chauffage et Hors-gel transmis par le dispositif de programmation.

2.4 Position «ECO» ☾

La température sera celle réglée par la molette du thermostat moins 3.5°C environ, exception faite pour les signaux Arrêt chauffage et Hors-gel transmis par le dispositif de programmation

2.5 Position «HORS-GEL» ❄

La température restera d'environ 7°C quel que soit le réglage sélectionné sur la molette du thermostat, exception faite pour le signal Arrêt chauffage transmis par le dispositif de programmation.

3. Limitation ou blocage de la course de la molette de thermostat (Schéma 7).

3.1 Limitation à une température maximum :

- Couper et ôter l'opercule de l'emplacement, voisin de l'indication « Mini» sur le dessus de la molette.
- Tourner la molette précisément sur l'index désiré.
- Prélever une des butées situées à l'arrière du boîtier de commande.
- Enfoncer correctement celle-ci dans le fond du trou de la molette.
- Vérifier que la butée est bien à fond en ramenant la molette vers la position « Mini » : celle-ci doit tourner librement.

3.2. La limitation de la course entre deux index :

- Procéder comme au paragraphe précédent pour la consigne minimum.
- Couper et ôter l'opercule de l'emplacement voisin de l'indication « MAX» sur le dessus de la molette.
- Tourner la molette précisément sur l'index minimum désiré.
- Prélever une des butées situées à l'arrière du boîtier de commande.
- Enfoncer correctement celle-ci dans le fond du trou de la molette.
- Vérifier que la butée est bien à fond en ramenant la molette vers la position « MAX» jusqu'à la butée réalisée en 3.1 la molette doit tourner librement entre les deux butées.

3.3. Blocage de la rotation sur un index :

- Tourner la molette précisément sur l'index désiré. Couper et ôter un des opercules
- Enfoncer partiellement une butée prélevée à l'arrière du boîtier de commande.
- La molette doit être immobilisée.

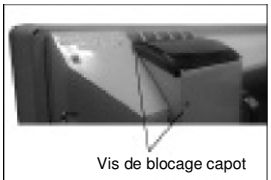


Schéma 8

4. Verrouillage du couvercle (Schéma 8).

4.1 Prélever une des vis situées à l'arrière du boîtier de commande.

4.2 Fermer le couvercle et le visser sur le côté droit.

5. Mise en place de la cassette de programmation ECOBOX 2.

Pour cela, utiliser la notice d'installation de la cassette ECOBOX 2.

6. Etalonnage

Pour avoir un réglage parfait:

- Utiliser un thermomètre en le plaçant au centre de la pièce à 1.20 m du sol (portes et fenêtres fermées).
- Placer le commutateur de mode local en position Confort.
- Mettre la molette de thermostat en position maximum.
- Dès que la température ambiante souhaitée est atteinte par le thermomètre (exemple 20°C), ramener lentement la molette de thermostat jusqu'à l'extinction du témoin de chauffe.

Une fois réglé, le thermostat maintient automatiquement cette température dans la pièce en enclenchant et en coupant successivement le chauffage de l'appareil.

Pour assurer un fonctionnement régulier de l'ensemble des appareils de chauffage dans une même pièce, vérifier que le réglage des thermostats des différents appareils soit identique.

7. Arrêt chauffage

Appareil seul. Pour arrêter le fonctionnement sans toucher au réglage du thermostat, positionner le commutateur sur Arrêt chauffage ⏻

DÉPOSE DE L'APPAREIL

RAPPEL : Toutes les interventions sur nos appareils doivent être effectuées hors tension et par un personnel qualifié et agréé. Si l'installation de chauffage est programmée par fil pilote, lors d'une intervention sur ce matériel, couper le chauffage de ou des appareils concernés ainsi que du ou des fils pilotes.

1. Dépose de l'appareil

- Avant d'ôter l'appareil de sa platine, mettre le commutateur en position Arrêt chauffage ⏻ et, si fil pilote externe, couper son alimentation.
- Effectuer les opérations inverses décrites aux paragraphes **3.2 ou 3.3 Fixation.**

CONSEILS PRATIQUES

1. Fonctionnement économique

- Couper le chauffage de vos appareils (commutateur sur Arrêt chauffage ⏻) lorsque vous aérez longuement vos pièces.
- Lors d'une absence prolongée dans une pièce (chambre d'amis) ou dans tout votre logement (vacances) mettre vos appareils sur la position Hors-gel (mode local ou programmation forcée).

2. Sécurité de fonctionnement

- **Avertissement** :



Afin d'éviter une surchauffe, ne pas couvrir l'appareil de chauffage.

L'avertissement «NE PAS COUVRIR» rappelle ce risque.

- Ne pas masquer l'appareil par un meuble ou un rideau, vous en perturberiez le fonctionnement.
- Nettoyer et dépoussiérer la façade et la grille d'entrée d'air.
- En l'absence de la cassette de programmation, veiller à ce que le cache réceptacle soit toujours en place.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

BON DE GARANTIE

La garantie AIRELEC est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. AIRELEC garantit ses appareils de chauffage électrique fixes 2 ans contre tout vice de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être demandés à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défectuosités tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence ou défaut d'entretien.

Date et Cachet :

AIRELEC

109, Boulevard Ney - 75018 PARIS

Tél. : 01.53.06.28.60 - Fax : 01.42.28.77.74

421 AA 1376.A04 – 06/11